



Municipalité de Saint-Norbert séance ordinaire du 5 août 2014

*Municipalité
de St-Norbert*

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenu mardi le 5 août 2014 à 20 heures, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire	Guy Paradis
Mesdames les conseillères	Jacynthe Leduc Lise L'Heureux Annie Boucher
Messieurs le conseillers	Yvon Laporte Claude Thouin Jocelyn Denis Claude Thouin

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Guy Paradis.

Est aussi présente, madame Lucie Poulette, Directrice générale, secrétaire/trésorière.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

La séance est ouverte à 20h00 par un moment de réflexion suggéré par monsieur le Maire.

2.- (14-08-278) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis
Appuyé par madame Annie Boucher,
Le maire demande le vote,

Et résolu à l'unanimité,

D'accepter l'ordre du jour suivant;

20 hres.00 MOMENT DE RÉFLEXION

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2014
4. Conciliation bancaire au 31 juillet 2014
5. Comptes à approuver et à payer
6. Demande d'aide au député provincial-subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier
7. Heures supplémentaires de la directrice générale
8. Modification au règlement 259 concernant la garde des chiens
9. Droits acquis pour les chenils existants
10. Avis de motion règlement sur la garde des chiens
11. Formation de la directrice générale/secrétaire-trésorière
12. Situations d'urgence
13. Avis de motion – modification au règlement 131 de zonage
14. Politique des plaintes
15. Politiques événements sociaux des Élus
16. Demande école Ste-Anne conseil d'établissement
17. Demande de l'employé municipal - François Cordey
18. Avis de motion modifiant les Règlements de délégations de pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer de contrat numéros 293-295-296
19. Église
 - a. Autorisation diffusion des œuvres de Jean-Pierre Ferland
 - b. Affiches –Parc Jean-Pierre Ferland et Chemin du Petit Roi
20. L'Événement Vélo Santé 2014 de l'Hôpital Pierre Le Gardeur
21. Demande d'aide financière Mélissa Marion

- 22. Correspondance
- 23. Période de questions
- 24. Divers
 - a. Remerciements fauchage des bords de routes
 - b. Remerciements travaux terrain église
- 25. Clôture de la séance

3.- **(14-08-279) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2014 :**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2014 que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par madame Jacynthe Leduc;
Appuyé par monsieur Yvon Laporte;
Le maire demande le vote,

Et résolu à l'unanimité;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2014 soit approuvé.

4.- **CONCILIATION BANCAIRE :**

Le dépôt de la conciliation bancaire au 31 juillet 2014 pour un solde de 334 141.43 \$.

5.- **(14-08-280) COMPTES À APPROUVER ET À PAYER:**

Une liste des comptes à approuver et à payer a été fournie à tous les membres du conseil avant la séance, cette liste est disponible pour consultation au bureau et les membres du conseil en dispensent la transcription au présent procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par monsieur Claude Thouin;
Le maire demande le vote,

et résolu à l'unanimité

D'approuver les dépenses totalisant : 88 440.73\$

Se détaillant comme suit :

Salaires et avantages sociaux :	24 606.88 \$
Comptes prélevés automatiquement	230.26 \$
Autres dépenses :	63 603.59 \$

6.- **(14-08-281) DEMANDE D'AIDE AU DÉPUTÉ PROVINCIAL – SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER:**

CONSIDÉRANT la détérioration des infrastructures routières de la municipalité de Saint-Norbert,

CONSIDÉRANT la nécessité de faire des réparations urgentes,

CONSIDÉRANT les fonds disponibles pour effectuer ces travaux;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Claude Thouin,
Appuyé par madame Lise L'Heureux,
Le maire demande le vote
et résolu à l'unanimité

De faire une demande d'aide financière auprès du député Monsieur André Villeneuve pour l'amélioration des infrastructures routières de la municipalité de Saint-Norbert pour la rue Bonaventure, rue des Loisirs, Rang Sud, Rang Ste-Anne, Chemin de Ligne Ste-Anne, rue Huguette.

7.- **(14-08-282) HEURES SUPPLÉMENTAIRES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE :**

La directrice générale a fait plusieurs heures supplémentaires en 2013, nous désirons lui rembourser une première partie de ses heures.

Il est proposé par madame Jacynthe Leduc,
Appuyé par monsieur Yvon Laporte,
Le maire demande le vote
et résolu à l'unanimité

De payer 4 heures par semaine en diminution de sa banque d'heures supplémentaires de la directrice générale pour l'année 2013.

8.- **(14-08-283) RÈGLEMENT # 368 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 259 CONCERNANT LA GARDE DES CHIENS :**



*Municipalité
de St-Norbert*

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT
M.R.C. DE D'AUTRAY**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 368, MODIFIANT LE
RÈGLEMENT 259 PORTANT SUR LA GARDE
DES CHIENS.**

ATTENDU QUE la municipalité doit apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir lu le présent règlement;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné par madame Annie Boucher lors d'une séance régulière du 8 juillet 2014;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

il est proposé par madame Annie Boucher,
appuyé par monsieur Claude Thouin,
Le maire demande le vote
Et résolu à l'unanimité

que la modification règlement numéro 368 soit adopté et qu'il soit décrété ce qui suit;

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

L'article 7.4 soit enlevé du présent règlement.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SESSION RÉGULIÈRE DU CINQUIÈME JOUR DU MOIS
D'AOÛT DE L'AN DEUX MIL QUATORZE.

Guy Paradis,
Maire

Lucie Poulette,
Directrice générale /
secrétaire-trésorière par intérim

Avis de motion : 8 juillet 2014
Publication : 10 juillet 2014
Adoption : 5 août 2014
Publication : 8 août 2014

9.- **(14-08-284) DROIT ACQUIS POUR LES CHENILS EXISTANTS :**

CONSIDÉRANT qu'actuellement des chenils ont été autorisés dans les années antérieures et que tous ces chenils ne respectent pas la clause 7.4 du règlement 259 sur la garde des chiens;

CONSIDÉRANT que la clause 7.4 du règlement 259 a été enlevée par résolution;

CONSIDÉRANT que l'Inspecteur Canin nous confirme que tous les permis de chenil sont conformes à la réglementation en vigueur, par les divers organismes du gouvernement du Québec.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
Monsieur le maire demande le vote
Adopté à l'unanimité

Que la municipalité accorde un droit acquis pour les chenils aux numéros civiques suivants :

1350, Rang Sud	1230, Rang Sud
2831, Chemin du Lac	3501, Rang Ste-Anne
3751, Chemin du Lac	

Que ces chenils devront continuer de se conformer aux lois et règlements en vigueur. Dès qu'un règlement ou une loi ne sera respecté leur droit acquis leur sera automatiquement enlevé sans possibilité de faire une autre demande. Et le droit acquis n'est pas transférable s'il y a vente de la propriété.

10.- **(14-08-285) AVIS DE MOTION REFORTE DU RÈGLEMENT SUR LA GARDE DES CHIENS :**

Monsieur Jocelyn Denis conseiller donne avis de motion qu'un projet de règlement remplacerait les règlements antérieurs portant sur la garde des chiens et sera présenté lors d'une séance ultérieure en vue de son adoption.

11.- **(14-08-286) FORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE-
SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE :**

La directrice générale a été invitée au colloque de zone qui se tiendra le 18 septembre prochain à St-Lin des-Laurentides, le tarif n'est pas encore connu et désire y assister, il y a aussi une formation qu'elle désire suivre sur «La gestion des règlements d'emprunt au coût de 278.00\$ plus taxes et une formation sur les mesures d'urgence qui se tiendra à la MRC de D'Autray le 24 septembre prochain au coût de 195.00 plus taxes.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par madame Annie Boucher;

Appuyé par madame Lise L'Heureux;
Le maire demande le vote;

Et résolu unanimement :

D'autoriser la directrice générale à assister à ces 3 formations et de payer les frais reliés à ces activités.

12.- (14-08-287) SITUATION D'URGENCE :

Monsieur le maire explique les situations d'urgence où il a dû recourir à son pouvoir d'urgence lorsque la route du Rang Ste-Anne s'est minée après une grande précipitation et lors des forts vents où des arbres ont tombé sur le Rang Ste-Anne.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par monsieur Yvon Laporte;
Le maire demande le vote

Et résolu à l'unanimité;

D'autoriser un montant de 200.00\$ à monsieur Claude Thouin en remboursement pour l'utilisation de ses équipements et de son asphalte recyclée.

13.- AVIS DE MOTION – MODIFICATION AU RÈGLEMENT 131 DE ZONAGE

Monsieur Jocelyn Denis conseiller donne avis de motion qu'un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 131 sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil en vue de son adoption.

14.- POLITIQUE DES PLAINTES :

Ce point sera discuté lors d'une prochaine séance.

15.- (14-08-288) POLITIQUE DES ÉVÉNEMENTS SOCIAUX POUR LES ÉLUS :

Nous voulons établir une politique pour les funérailles des élus qui ont siégé à la municipalité en reconnaissance pour leur implication dans leur municipalité.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte;
Appuyé par monsieur Claude Thouin;
Le maire demande le vote,
Madame Annie Boucher est en désaccord,

Et résolu à l'unanimité

D'offrir gracieusement à la famille d'un élu la salle municipale pour la réception après les funérailles de l'élu et de défrayer un montant de 150\$ plus taxes pour soit l'achat de fleurs, soit faire un don à une cause médicale et/ou pour faire chanter une messe. Pour le conjoint d'un élu un montant de 75\$ plus taxes, soit pour acheter des fleurs, soit faire un don à une cause médicale et/ou faire chanter une messe.

16.- **(14-08-289) DEMANDE DE L'ÉCOLE STE-ANNE:**

Suite à la demande de l'école Ste-Anne, nous avons demandé des soumissions pour l'achat d'un jeu de Mississippi.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote

Résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'un jeu de Mississippi acier au coût de 1495.00\$ plus taxes plus livraison et d'en faire l'installation dans le Parc École, afin que ce jeu puisse être utilisé par l'école et nos citoyens.

17.- **(14-08-290) DEMANDE DE L'EMPLOYÉ MUNICIPAL :**

Notre employé municipal François Cordey, sera de retour lundi le 11 août prochain, il a fait des demandes au conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Lise L'Heureux;
Appuyé par monsieur Claude Thouin;
Le maire demande le vote

Résolu à l'unanimité

De respecter les ententes déjà prises avec l'employé municipal, que le conseil a besoin de temps pour analyser les demandes de monsieur Cordey.

18.- **AVIS DE MOTION MODIFIANT LES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATIONS DU POUVOIR d'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS PORTANT LES NUMÉROS 293-295-296**

Madame Lise L'Heureux , conseillère donne avis de motion qu'un projet de règlement modifiant les règlements 293-295-296 déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats sera présenté au cours d'une séance ultérieure du conseil en vue de son adoption.

19.- **ÉGLISE :**

La municipalité a reçu l'autorisation de Monsieur Jean-Pierre Ferland pour la diffusion de ses œuvres dans l'église de Saint-Norbert, au Parc Jean-Pierre Ferland ainsi qu'au cimetière de Saint-Norbert.

Il y aura des affiches qui seront installées au Parc Jean-Pierre Ferland ainsi qu'aux entrées du Rang Ste-Anne annonçant le Chemin du Petit Roi.

20.- **(14-08-291) L'ÉVÉNEMENT VÉLO SANTÉ 2014 DE L'HOPITAL PIERRE LEGARDEUR :**

L'événement vélo santé 2014 de la Fondation de l'hôpital Pierre Le Gardeur sera e passage dans notre municipalité le 23 et/ou le 24 août 2014. Ils sont accompagnés d'une escorte policière tout au long de leur trajet et nous demande l'autorisation de passer dans notre municipalité.

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Madame Annie Boucher;
Appuyé par monsieur Jocelyn Denis;
Le maire demande le vote
et résolu à l'unanimité

D'autoriser le passage de l'évènement Vélo Santé 2014 de la fondation de l'hôpital Pierre Le Gardeur.

21.- **(14-08-292) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE MADAME MÉLISSA MARION :**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu une demande d'aide financière de la Norbertoise madame Mélissa Marion;

CONSIDÉRANT qu'elle désire pour une 5^e année représentée le Canada aux mondiaux de karaté de WKA;

CONSIDÉRANT que ce championnat à lieu à Londres;

CONSIDÉRANT que ce montant lui aidera à défrayer une partie de ses coûts et déplacements;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte,
Appuyé par monsieur Jocelyn Denis;
Le maire demande le vote,
Mesdames Annie Boucher et Lise L'Heureux sont contre.
et résolu à l'unanimité,

De remettre un chèque de 200.00\$ à madame Mélissa Marion afin de lui aider à réaliser ce grand défi.

22.- **CORRESPONDANCE :**

Monsieur le maire fait mention de la correspondance reçue;
Projet de Monsieur Andy Bamba

23.- **PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Madame Hélène Blondin est venue parler des projets pour l'église.

24.- **DIVERS :**

Monsieur le maire désire remercier officiellement les bénévoles qui ont travaillé sur le terrain de l'église, soit : Michel Lafontaine, Yvon Laporte, Hélène Beaufort, Alain Majeau

Et désire aussi remercier les bénévoles qui ont effectué les travaux de fauchage, soit Monsieur Alain Majeau et Jocelyn Denis.

Un rappel est fait pour notre fête de la famille le 24 août prochain
Monsieur Claude Thouin invite les citoyens à la journée Portes ouvertes sur les fermes le 7 septembre prochain, à sa ferme.
Il y aura portes ouvertes dans nos églises le 12 octobre prochain

25.- **(14-08-293) CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:**

L'Ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Lise L'Heureux;
Appuyé madame Jacynthe Leduc;
et résolu à l'unanimité

De lever la séance À 21 H 05.

Guy Paradis
Maire

Lucie Poulette
Directrice générale
Secrétaire/trésorière